AR PREFECTURE
047-214700601-20200617-ARR_2020_39-AR
Reçu le 17/06/2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE DE LA COMMUNE DE CAUDECOSTE

ARRÊTE N°2020 - 39 du 17 juin 2020

Arrêté relatif à l'ouverture du groupe scolaire

Commune de CAUDECOSTE,
Vu l'article 72 alinéa 3 de la Constitution consacrant le principe de la libre administration des Collectivités Territoriales,
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2212-1, L2212-2, L2214-3 et L2122-24 relatifs aux pouvoirs de police du maire,
Vu le Code de la Santé Publique,
Vu la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n°83-8 du 07 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,
Considérant le caractère pathogène et contagieux du virus COVID-19,
Considérant l'application du protocole sanitaire validé par le Ministère de d'Education Nationale et de la Jeunesse le 14 juin 2020,

ARRETE

Article 1er : Dans le cadre du nouveau protocole sanitaire validé par le Ministère de d'Education Nationale et de la Jeunesse en date du 14 juin 2020, la capacité d'accueil de notre école dans le respect du protocole sanitaire est de 100%.

Article 2 : Toutes les classes seront ouvertes à partir du lundi 22 juin jusqu'au vendredi 03 juillet avec service de restauration. Les horaires d'accueil sont modifiés et seront affichés devant le groupe scolaire.

Article 3 : Le présent arrêté devient exécutoire dès sa transmission au représentant de l'Etat et dès affichage en mairie ;

Article 4 : Le présent acte pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication ;

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera faite, pour chacun en ce qui le concerne à :
- Mme la secrétaire générale des services,
- M. l'Inspecteur de l'Education Nationale,
- Mme la Préfète.

Le maire,
P/O l'adjointe en charge des affaires scolaires

Hélène MOLINIER

MAIRIE DE CAUDECOSTE (Lot & Garonne) R.F.